

*Bulletin de l'*

---

UNION DES ARTISTES DU SPECTACLE VIVANT ET ENREGISTRÉ

---

*Asbl*



**UNION DES ARTISTES**  
DU SPECTACLE VIVANT ET ENREGISTRÉ

99<sup>e</sup> ANNÉE

MAI  
Annuel

2026

Expéditeur: UAS - Rue du Marché aux Herbes 105 bte 33 - 1000 Bruxelles

Bureau de dépôt 1000 Bruxelles 1

# Editorial Mai 2026

Thibaut Delmotte et Florence Hebbelynck : Coprésident·es



Chers et chères membres,

Je suis ravie d'avoir été élue, et de devenir la deuxième coprésidente féminine de l'Union des artistes, qui fêtera son centenaire en 2027 !

Union des Artistes du Spectacle, qui est désormais sous-titré « du spectacle vivant et enregistré », sur le logo et sur le site.

Comme cela, c'est plus clair.

Je tiens à remercier chaleureusement Julie Basecqz qui m'a passé le flambeau après ses quatre années d'engagement : le lien avec notre partenaire Playright, l'organisation des AG et des drinks lors de festivals, les appels aux nouvelles et nouveaux venu·es... et cette capacité à nous faire croire à chaque fois qu'elle arriverait à l'heure au CA ! Rassurez-vous, elle ne part pas bien loin, elle reste vice-présidente avec Guy Theunissen, fidèle au poste.

A mes côtés, Thibaut Delmotte a accepté de rempiler une année encore comme co-président afin d'assurer une transition en douceur, je lui en suis très reconnaissante. Sa connaissance pointue des dossiers administratifs et son implication nous sont extrêmement précieuses.

Merci également à Emilienne Tempels, ta voix féministe a secoué le cocotier, c'était plus que bienvenu. Après six années au CA, tu as souhaité laisser place à d'autres, c'est tout à ton honneur. D'autres têtes, d'autres idées, d'autres énergies.

L'évolution constante de l'Union témoigne de sa vitalité. Cette vitalité, nous la devons au CA qui se donne bénévolement sans compter.

Depuis mon arrivée il y a quatre ans, j'ai vu bien des choses évoluer : nous sommes passées de 12 à 14 administrateur·ices, nous avons mis en place un tandem à la coprésidence, développé la numérisation, accueilli toujours plus de membres, renoué avec les anciens (merci Peppino Cappotondi), organisé des drinks et des stages (proposés principalement par Gaëtan Wenders et moi-même), des karaokés endiablés lors d'Assemblées Générales, et last but not least nous nous sommes impliqués aux côtés d'autres associations pour lutter contre les Violences et Harcèlement Sexiste et Sexuel et Discriminations dans notre secteur.

2024 a également marqué l'arrivée de notre nouvelle responsable communication, Isabelle Dro. Il ne vous aura pas échappé que les posts sur les réseaux sociaux se sont multipliés et professionnalisés.

Mais certaines choses ne changent pas et ne changeront jamais : nous continuons plus que jamais à aider financièrement celles et ceux qui en ont besoin – si vous en connaissez, adressez-les à nous – en grande partie grâce à la traditionnelle collecte des Petits Sabots qui a été fructueuse cette année. Merci aux nouveaux théâtres collecteurs !

Au fil des réunions du CA, j'ai constaté que nos différences et nos débats – parfois enflammés – sont une richesse et nous mènent plus loin.

L'Union fait la force, et la force de l'Union réside également dans sa diversité.

C'est pourquoi j'aimerais vous inviter – chacune et chacun de nos membres – à prendre part à cette dynamique.

Je vous invite à nous proposer vos idées, à participer à nos groupes de réflexion, mais aussi à faire connaître l'Union autour de vous.

Il nous reste un an pour fêter notre centenaire.

Mon vœu d'ici là ? Atteindre les mille membres, et que chacun soit en ordre de cotisation. Chiche ?

Florence Hebbelynck

Comme l'a dit Florence, la coprésidence que j'ai exercé avec Julie Basecqz ces 4 dernières années est arrivée à son terme.

L'Union des artistes est désormais plus structurée, plus efficace, plus présente sur le terrain, plus diversifiée, plus visible aussi. Nous sommes arrivés au bout de l'évolution que nous souhaitions apporter (même s'il y a évidemment toujours de la place pour des améliorations).

C'est sans doute le bon moment pour une transition, que je suis ravi de pouvoir entamer avec Florence cette année, et qui nous mènera vers le centenaire de l'Union. De quoi développer de nouvelles dynamiques pour les 100 prochaines années !

Thibaut Delmotte

# Sommaire

Editorial Thibaut Delmotte & Florence Hebbelynck .....	1
--	---

## **L'ASBL**

Nouveaux membres .....	4
Naissances .....	8
Hommages .....	9
Conseil d'administration .....	12
Compte-rendu de l'AG 2026 au théâtre Le Fou Rire .....	13

## **SOLIDARITÉ**

Fonds Sparadrap - Fonds Norma Joossens .....	29
DAP Solidarity .....	30
Avantages offerts .....	31
La gratuité dans les théâtres .....	32

## **ACTIVITÉS**

Stages de l'Union et séances photo .....	33
--	----

## **RÉALITÉS DU SECTEUR**

Analyse du Cadastre de l'Emploi .....	39
---------------------------------------	----

## **CONTRIBUTIONS DES MEMBRES**

Contribution de Laura Liberatore .....	46
--	----

# Nouveaux membres

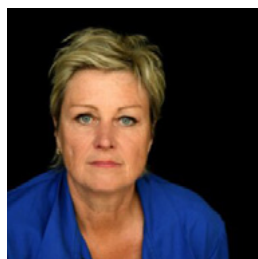
---



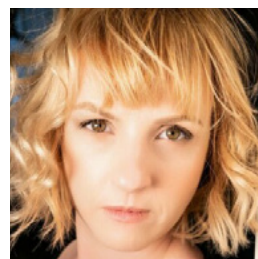
Nora ALBERDI



Laurie ANDRIEU



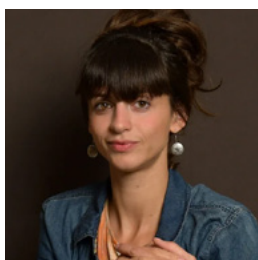
Mireille BAILLY



Grazyna BIENKOWSKI



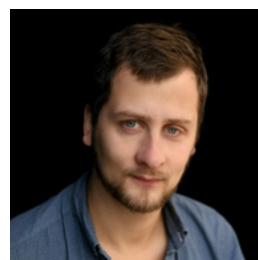
Sandrine BLANCKE



Lola BONFANTI



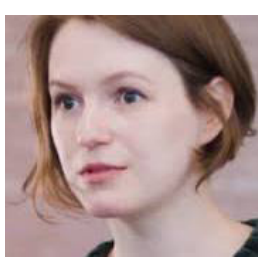
Laurent BONNET



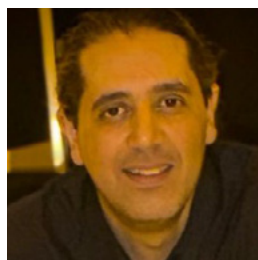
Arnaud BOTMAN



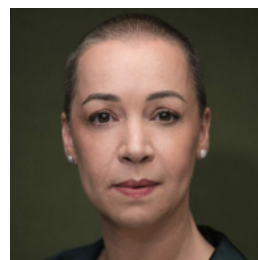
Delphine BOUGARD



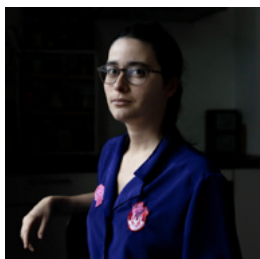
Marie BRAAM



Fayçal CHEBOUB



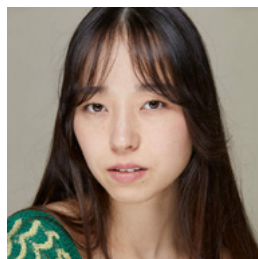
Cindy CLAES



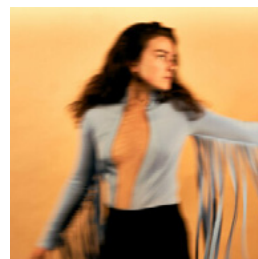
Lisa COGNIAUX



Allegra CURTOPASSI



Lena DALEM IKEDA



Charlotte DE HALLEUX



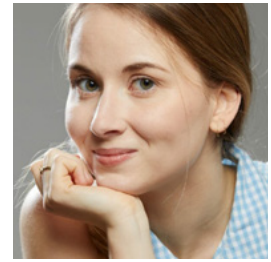
Marine DECOUR



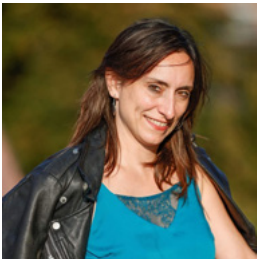
Léa DEDEURWAERDER



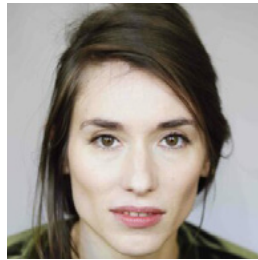
Diane DELANGRE



Manon DELAUAUX



Evelyne DEMAUDE



Pauline DESMET



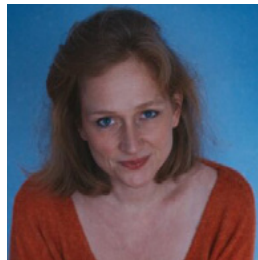
Nora DINANT



Yannic DUTERME



Hugues DUTRANNOIS



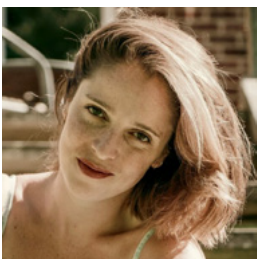
Claire FALMAGNE



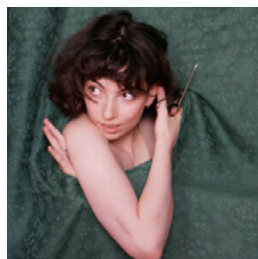
Rebeca FERNANDEZ LOPEZ



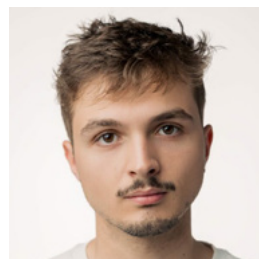
Paulo FERREIRA SANTOS



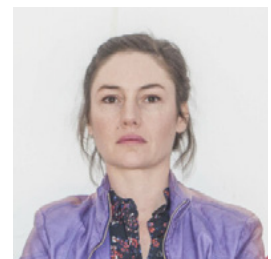
Margaux FRICHET



Aline GIAUX



Ivan HERBECQ



Alice HUBBALL



Ness JAMES



Marie-Gaëlle JANSSENS  
CASTEELS



Florja KODHELI



William LAMBERT



Isabelle LAMOULINE



Thibaut LAURENT



Yohannan Jean-Baptiste  
LEFEBVRE



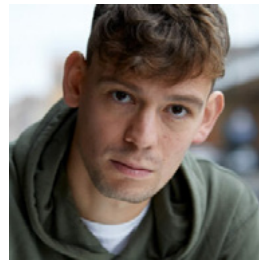
Pierre LEROY



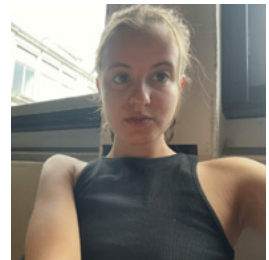
Ciricé LETHEM



Mathilde LEVÉQUE



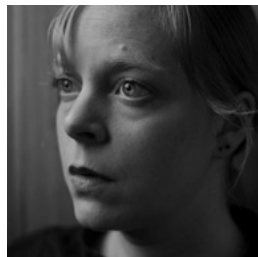
Simon Lombard



Perline LOMBART



Frédérique MASSINON



Juliette MEIGNAN



Lilia MELLÉ



Tano Gaetano PASQUALINO



Johanne PASTOR



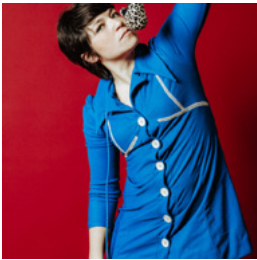
Céline PERET



Andreas PERSCHEWSKI



Sarah PLUME



Flora SEIGLE



Aline STEINER



Emilie TACK



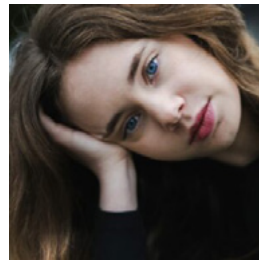
Noémie VAN CAUWELAERT



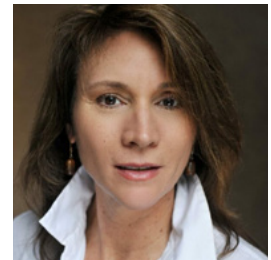
Jessica VAN NIEUWENHOVE



Amandine VANDENHEEDE



Babette VERBEEK



Dianne WELLER



Catherine WILKIN

# Naissances

Cette année, trois enfants ont rejoint le monde des artistes du spectacle !

**Esther** fille de Florence Neefs et Thomas Coppée

**Léon** fils de Delphine Peraya et Luis- Konu De Almeida Gomez Akakpo

**Yaël** fille de Johanna Groc et Felipe Gonzales Portales

Nous leur souhaitons la bienvenue, une belle vie remplie d'aventures et beaucoup de bonheur ainsi qu'à ses parents.

# Homages

---

## José van Dam



photo ©Naomi Baumgart

Le 17 février dernier, le plus célèbre des chanteurs lyriques belges et un des plus grands baryton-basse au monde quittait la scène des vivants pour rejoindre son inaccessible étoile. Il venait de fêter ses 85 ans en août dernier.

Nous ne reviendrons pas ici en détails sur l'immense carrière professionnelle de José van Dam à l'opéra où sa notoriété internationale et une vie de soliste l'ont invité aux quatre coins de la planète lyrique : Scala de Milan, Metropolitan Opera de New York, Covent Garden de Londres, Opéra de Vienne, de Paris, de Bruxelles, etc.

J'ai rencontré José car il était un ami de ma famille alors que j'étais jeune adolescent. Il vivait à l'époque dans une ancienne ferme restaurée à Rebaix près d'Ath, un lieu qu'il appréciait pour son calme, loin du tumulte des scènes internationales. Il fut le premier artiste que j'ai vraiment connu, humainement je veux dire. Un monstre sacré sur scène et un être d'une humilité et d'une générosité incroyables dans la vie, aimant blaguer sur tout, ne se prenant jamais au sérieux, appréciant la bonne chair, le bon vin, mais toujours raisonnablement. Je me souviens de lui à la maison lors d'un nouvel an dans les années 80 avec un masque médical sur le visage et une écharpe qu'il avait gardée toute la soirée pour se protéger des microbes, du froid, et pour épargner sa voix qu'il portait aux quatre coins du monde.

C'est probablement José qui m'a donné l'envie de faire ce métier. « Si tu veux réussir, il faut beaucoup travailler ! ». Il a souvent résumé sa réussite par cette formule claire : « Le talent représente 20% du succès, le reste est travail, travail, travail ». Bien qu'il ait été doté d'une voix exceptionnelle, il estimait que sans un acharnement quotidien, ce don ne menait à rien. Il insistait aussi sur la curiosité et la recherche : sur le fait de devoir toujours chercher et travailler un rôle, même après l'avoir interprété des centaines de fois, pour en renouveler la compréhension.

Nos chemins professionnels ou caritatifs se sont ensuite mêlés à plusieurs reprises dans nos parcours respectifs : nous étions à Cannes ensemble en 1988. José présentait « Le Maître de Musique », le film de Gérard Corbiau. Je montais les marches pour « L'Œuvre au Noir » d'André Delvaux présenté en Compétition Officielle lors du Festival. Sentiment

étrange où, tout à coup, nous devenions là-bas comme deux « collègues » professionnels !

Au fil du temps et d'événements heureux ou malheureux, nous avons participé ensemble avec Jean-Claude Drouot et Bernard Focroulle à un hommage rendu pour les victimes de la catastrophe de Ghislenghien en 2004. José avait aussi accepté mon invitation pour participer à l'inauguration du Théâtre Le Palace à Ath en décembre 2000.

Sur le tard, José fit également une carrière sur les scènes théâtrales, notamment celle du Théâtre Royal du Parc où je l'avais présenté à Thierry Debroux en 2012. José avait manifesté l'envie de jouer au théâtre dans une émission sur France Inter. Il a notamment joué dans « Vampires » (2015) de Thierry Debroux, aux côtés de Jacqueline Bir, et dans « Le Maître des illusions » (2012), où il incarnait... mon père.

José était bien évidemment un membre fidèle de notre Union des Artistes depuis plusieurs décennies : « Je lis à chaque fois votre bulletin » !

José et moi, nous nous appelions régulièrement pour nos anniversaires respectifs, ou pour parler de tout et de rien comme on dit. Lui de Croatie et moi de Grèce. Nous vivions sous le même climat et la même luminosité depuis plusieurs années déjà. José et Iréna, sa femme, appréciaient particulièrement notre huile d'olive grecque. Nous n'étions pas très loin l'un de l'autre finalement.

Et puis, voilà qu'un jour, début août 2020, José m'appelle. Je suis en Grèce, lui en Croatie. José avait l'air afféré. Se préparant à fêter ses 80 ans, il avait apparemment décidé de choisir un cadeau d'anniversaire aussi original que généreux : lancer un appel aux dons sur le compte de l'Union des Artistes pour ses collègues vivant dans la précarité à cause de la pandémie Covid 19. Pour la première fois depuis sa longue histoire, l'Union des Artistes n'avait pas pu collecter comme nous le faisons chaque année depuis bientôt 100 ans, et ce à cause de cette pandémie paralysante !

« C'est terrible », me disait José, « pour les jeunes chanteurs comme ceux qui viennent de sortir de la Chapelle et commençaient doucement à se faire connaître. C'est terrible pour tout le monde. Tous ces artistes qui souffrent d'une forme d'indifférence, en particulier des gouvernements. On les applaudit quand ils sont sur scène, et puis on les oublie, on n'imagine pas leurs difficultés. Et en plus, on ne mesure pas encore toutes les retombées économiques de cette crise. Tu sais, pour moi, ça va, mais il y en a tant qui sont dans le pétrin. Tu vas voir, on va les aider. Tu es d'accord ? »

Évidemment, sans hésiter, je réponds : « Mais, oui, bien sûr que je suis d'accord » !

Pour José van Dam, aider ses collègues malmenés par la crise et touchés par la précarité, c'était une évidence. Et il s'indignait de leur abandon. Il n'était pas obligé de le faire ou il aurait pu le faire ailleurs. Mais non, c'est vers nous que José s'est tourné en se choisissant un bien beau cadeau d'anniversaire et qui lui ressemble tant : généreux, humble et solidaire !

En mars 2023, l'Union avait remis à José, à la Monnaie, une très belle sculpture totem de Jean-Henri Compère pour le remercier de son geste qui a permis de récolter beaucoup de fonds et qui a aidé tant d'artistes dans la précarité.

José était tellement heureux aussi du fait que depuis la pandémie plus d'une centaine

de nouveaux membres avaient rejoint notre Union, et cela rien que dans les domaines du chant lyrique ou de la musique classique. C'était une première à l'Union ! Sans le vouloir, José a probablement été un « pont », un « trait d'Union » qui a fait que notre association renouait soudainement avec une partie de ses racines quand elle fut fondée en 1927 par un autre chanteur lyrique belge, une autre grande voix de basse : Lucien Van Obbergh !

Trois jours avant ta mort, j'ai pensé à toi José, et de manière intense et étrange. Le lendemain de ton décès, Irena m'apprenait que trois jours auparavant tu lui avais dit : « Cela fait longtemps qu'on n'a pas vu Pierre... Et pourquoi on n'irait pas un jour les rejoindre en Grèce ? ». Dernière synchronicité, ce genre de « hasards nécessaires » comme disait Carl Gustav Jung.

Au-dessus de mon bureau, je regarde à présent ta photo qui trône à côté de celles de mes parents décédés eux aussi. Tu y es souriant. À côté de toi, ce totem en métal que nous t'avions offert. Totem emblématique qui se sent probablement lui aussi un peu seul aujourd'hui dans ton appartement du Sablon à Bruxelles.

La symbolique du métal te correspond si bien mon cher José.

La voici :

« C'est un corps simple, bon conducteur de la chaleur et de l'électricité, libérant des cations, un certain type d'ion qui porte des charges uniquement positives, et donnant des oxydes généralement doués d'un éclat très brillant ».

Pierre Dherte, le 16 avril 2026

---

## *François Beukelaers*



François Beukelaers est mort aujourd'hui. C'est dur à apprendre, c'est encore plus dur à écrire.

Je lui dois beaucoup.

Nous avons ouvert en 1982 le Théâtre Varia avec lui, dans « L'homme qui avait le soleil dans sa poche ». Nous nous étions rencontrés dans un bistrot à Uccle, il m'avait alpagué comme il pouvait le faire « Ah c'est vous Sireuil ! », et très vite, une amitié était née, tout de suite, il serait Walter dans la pièce de Jean Louvet, puis Shlink dans « Dans la jungle des villes » de Bertolt Brecht, puis Norden dans « Commerce gourmand », puis Minetti dans « Minetti » (dernier spectacle du Théâtre Varia avec canons à chaleur et couvertures),

puis encore Le capitaine dans « La danse de mort », L'homme du Nord dans « Scanda-leuses », et puis aussi Le majordome dans « La forêt ».

Philippe Sireuil

# Conseil d'administration

Suite aux élections de l'Assemblée générale du 30 mars 2026 et du Conseil d'administration du 16 avril 2026 :

Coprésident.es :	<b>Florence Hebbelynck</b> Rue de la Fauconnerie, 14 1170 Bruxelles	(2025-2028) 0473/11 81 59 florence@hebbelynck.com
	<b>Thibaut Delmotte</b> Place Saint-Denis, 46/2 1190 Bruxelles	(2025-2028) 0486/68 49 02 thdelmotte@gmail.com
Vice-Président.es :	<b>Julie Basecqz</b> Rue Comte de Meeus, 19 1428 Lillois	(2026-2029) 0475/31 64 31 info@juliebasecqz.com
	<b>Guy Theunissen</b> Rue Matthys, 43 1350 Orp-Jauche	(2026-2029) 0478/96 20 02 guytheunissen@maisonephemere.be
Secrétaire général trésorier:	<b>Gaëtan Wenders</b> Rue Engeland, 356/A 1180 Bruxelles	(2026-2029) 0497/31 61 45 gaewenders68@yahoo.fr
Administrateur.ices:	<b>Julie Bailly</b> Rue En-Bois, 100 4000 Liège	(2026-2029) 0496/49 47 34 baillyjulie@gmail.com
	<b>Françoise Berlanger</b> Rue de la croix de pierre, 70 1380 Lasne	(2024-2027) 0474/41 90 93 fberlanger@gmail.com
	<b>Peppino Capotondi</b> Avenue Heydenbergh, 100/b002 1200 Bruxelles	(2026-2029) 0478/60 99 76 petitpantheatre@gmail.com
	<b>Sarah Defrise</b> Avenue du Roi, 186/0002 1060 Bruxelles.	(2024-2027) 0497/07 74 83 sarah.defrise@gmail.com
	<b>Pauline de Lannoy</b> 94, rue de Livourne 1000 Bruxelles	(2026-2029) 0495/78 07 43 delannoy,pauline@gmail.com
	<b>Véronique Fyon</b> 57, rue Vonck 1210 Bruxelles	(2026-2029) 0479/50 71 97 veronique.fyon@gmail.com
	<b>Jérémie Petrus</b> Rue Vanderkindere, 250 bte 4 1180 Bruxelles	(2025-2028) 0479/88 97 63 jeremiepetrus@hotmail.com
	<b>Nicolas Philippe</b> Rue Gisbert Combaz, 22 1060 Bruxelles	(2026-2029) 0479/96 63 62 nicophil@live.be
	<b>François-Michel van der Rest</b> Rue Lieutenant Pirard, 54 4607 Dalhem	(2024-2027) 0497/41 89 77 fmvdrest@gmail.com

# Compte-rendu de l'Assemblée générale du 30 mars 2026 au théâtre Le Fou Rire

---



## 1 - Mot de bienvenue

### Thibaut

Bonsoir tout le monde, bienvenue à cette assemblée générale 2026 de l'Union des Artistes du Spectacle.

Merci à Antoine Vandembulke pour ce préambule à l'AG particulièrement intéressant. J'ai pris des notes. C'est bien de prendre un peu de recul sur ces questions, et on s'est dit que c'était intéressant de le partager avec vous.

Merci aussi au Fou Rire de nous accueillir cette année. Être accueillis par un fou rire, ça fait toujours plaisir...

Et merci à vous d'être présents, puisqu'évidemment l'Union n'existe qu'avec vous.

### Julie

Je profite de cette assemblée générale pour vous dire que je ne me représente pas en tant que coprésidente cette année, j'ai été très honorée et satisfaite de ce mandat et je pense qu'il est temps de laisser la place à quelqu'un d'autre, je reste néanmoins dans le conseil d'administration pour briefed notre prochaine coprésidente car nous allons essayer de garder la parité. Merci à Thibaut notre coprésident d'avoir été à mes côtés dans ce rôle pendant ces quatre dernières années.

### Thibaut

Merci à Julie pour ces 4 années de coprésidence ensemble. Je pense qu'on a à peu près été au bout de ce qu'on voulait faire en terme de modernisation de l'association, d'amé-

lioration de la communication, d'activités pour les membres, etc. donc c'est sans doute un bon moment pour ouvrir un autre chapitre.

On a pas mal de choses dont veut parler avec vous : vous redire ce qu'on a fait cette année, ce qu'on imagine pour l'année qui vient. Et on va essayer d'être synthétiques pour pouvoir aller boire un verre tous ensemble rapidement, et pour avoir du temps aussi pour notre soirée karaoké live, qui sera animée cette année par le groupe Les Karatokés !

Jérémie Petrus et Sarah Defrise qui font partie du CA de l'Union ne peuvent être avec nous aujourd'hui. Tous les autres sont là, on peut donc commencer cette AG par un résumé des activités de l'année qu'on vient de vivre.

## 2 - Résumé des actions de l'année écoulée

### **Retour sur les stages et Shooting photos organisés cette année**

#### **Florence**

Cela fait 3 ans que Gaëtan Wenders et moi-même organisons de manière systémique des stages au sein de l'UAS. L'idée est qu'il n'y ait pas de barrière financière pour y accéder, et pour cela l'UAS prend en charge la moitié du coût des stages. Chaque stagiaire a droit à un stage par année civile.

Depuis l'AG 2024, se sont succédés comme réalisateurs Xavier Seron puis Guillaume Senez, en tandem avec Catherine Salée. En mise en scène : Michaël Delaunoy et Anne-Claire ont travaillé l'alexandrin, Christophe Sermet sur la tragédie et Martine Wijckaert sur son propre texte «Les fortunes de la viande».

Catherine Delasalle a quant à elle, proposé un stage sur la voix.

Il y a eu 6 stages et à peu près 70 acteurs de tous horizons qui en ont bénéficié, pour leur plus grande satisfaction.

Encore une fois, ces coûts ne pourraient pas être aussi bas pour les stagiaires sans les partenaires qui nous ont gracieusement mis leurs lieux à disposition ; qu'ils en soient remerciés : le Théâtre de Poche, la Maison de la Création de Laeken, la maison des Cultures et de la Cohésion sociale de Molenbeek et Le Théâtre Océan Nord.

#### **Julie Basecqz**

Le shooting photo au mois d'octobre s'est très bien passé avec la photographe Cassandra Sturbois. Plus de 40 personnes se sont fait tirer le portrait ;) au tarif de 50 euros pour les membres (50 euros étaient payés de la part de l'Union).

Comme chaque année, nous allons réitérer l'expérience, donc si vous êtes photographe n'hésitez pas à vous proposer.

## Sessions d'information

### Thibaut

Cette année encore nous avons organisé quelques sessions d'information, sur le statut de travailleur des arts, et une plus spécifique sur les jours non-indemnisables (quand on perd des allocations de chômage selon les montants qu'on a gagné).

On les organise, en semaine, le matin, en visioconférence : parce qu'on avait lancé un sondage il y a quelque temps pour savoir ce qui vous arrangeait le mieux, et c'était de loin les options les plus plébiscitées.

On en a de bons retours, les participants nous disent généralement que c'était clair et que ça les a aidé à comprendre (la dernière fois j'ai reçu un commentaire qui disait « c'est la première fois que je comprends tout »).

On en organisera sans doute encore pour celles et ceux qui n'y ont toujours pas assisté, ou qui sont encore un peu perdu-es.

On envisage aussi une session d'info spécifique sur la Commission du Travail des Arts, et les attestations qu'il faut demander / renouveler auprès de cette commission. Mais ça c'est en cours de réflexion. On veut être sûrs d'avoir des informations précises et fiables avant de le faire...

## Création d'Elles\* font des Spectacles

### Isabelle

En février 2026, la plateforme « Elles\* Font Des Spectacles » (E\*FDS) a été inaugurée. La mission de cette plateforme est de diffuser des outils pour prévenir et agir contre les violences et/ou harcèlement sexistes, sexuels et/ou discriminatoires dans les arts de la scène.

Cette initiative est née d'un collectif de 6 fédérations :

Aires Libres | Fédération des arts de la rue, des arts du cirque et des arts forains

ATPS | Association de technicien-nnes professionnelles du spectacle

CCTA | Chambre des compagnies et porteur-euses de projet en théâtre adulte

FACIR | Fédération des artistes de la musique

RAC | Réseau des Arts chorégraphiques

UAS | Union des artistes du spectacle

Le lancement de cette plateforme s'est fait en lien avec le collectif de réalisatrices E\*FDF (Elles\* Font Des Films) fondé en 2017 et qui a autorisé la reprise et l'adaptation du nom.

Dans un premier temps, E\*FDS se présente sous la forme d'un site web : [www.ellesfont-desspectacles.be](http://www.ellesfont-desspectacles.be) qui regroupe des ressources sur les VHSSD dans les arts de la scène : des études, des associations, des organismes, des guides, des projets, etc.

Dans le futur, E\*FDS souhaite adapter le guide très complet édité par Elles\* Font Des Films pour les arts de la scène. Un guide qui détaille le cadre légal des violences sexuelles et sexistes au travail. E\*FDS se propose également par la suite d'organiser des ateliers et des formations.

## Premier bulletin annuel numérique

### Julie Basecqz

Vous avez enfin reçu votre nouveau bulletin numérique en mai dernier. Et vous allez bientôt recevoir le 2e.

Pour ceux qui ont du mal à gérer le numérique, on vous rappelle que vous pouvez, à votre demande, recevoir un exemplaire papier. Pour l'instant, nous n'en avons envoyé que 20 sur 800 ce qui est déjà pas mal pour la planète et notre budget. ;-)

## Solidarité : Contact avec nos ancien-ne.s

### Peppino

Diffusion d'un audio de la conversation avec Rosa Brent – pour l'écouter, téléchargez ici :

<https://chk.me/9Bui2JL>

C'était un très beau moment et elle était ravie de notre venue. Voilà un exemple des personnes que nous sommes allés voir. Quelle vie incroyable elle a vécu, avec sa jumelle, malheureusement décédée il y a 5 ans...

Je sais que ce n'est plus dans l'air du temps, mais, tant qu'ils sont encore là, les aînés, autant les visiter. Mais la mission ne s'arrête pas là, elle concerne toutes les couches d'artistes, sans distinction d'âge ni discrimination.



Bon, le chemin qui nous conduit à détecter, deviner, les membres en difficulté ou pour qui simplement une présence ajouterait un peu de citronnelle à leur solitude, – car pour moi, l'Union se veut d'abord un lien vivant entre les artistes –, ce chemin est digne d'un marathon.

Primo, se frotter à la tournée téléphonique. Pas une tournée triomphale, non... une tournée au combiné. C'est un peu difficile pour moi, cette tournée... décrocher !... « Allô, bonjour, c'est gn de l'Union des Artistes.... Quoi ? L'Union existe encore... excellente nouvelle, vous contactez les membres maintenant. Je pensais que vous m'aviez oublié. »

Heureusement, il y avait Florence et Gaëtan, des maîtres du démarchage téléphonique. Perso, je me sens plus à l'aise par la rencontre de visu plutôt qu'une visite qui passe par les oreilles. Vu qu'en plus, nombres d'adresses, de coordonnées ont bougé, sans prévenir – pas moyen de les contacter – modifiées par les aléas du temps.

Aussi, la seconde tournée, c'est à pied dans tout Bruxelles, qu'elle a eu lieu – « merci à mes bon souliers » – pour m'assurer que la quarantaine de noms de membres manquant à l'appel





sont toujours sur la sonnette. Ce qui n'était pas le cas dans une bonne moitié des cas. D'où le message mail spécial que vous avez reçu pour retrouver ces membres fantômes. Et n'hésitez pas à venir me voir à la fin, ou dans les interludes du Karatoké de tout à l'heure : « Tiens, il y a tel qui rame et qui n'ose pas, ou JE rame, celui là je ne l'ai plus vu depuis longtemps, JE sais où il a déménagé... » ... Par mail, par message. Vous pouvez aussi envoyer un pigeon voyageur.

Le but : continuer, ne pas laisser tomber ces visites, ces rencontres, et ces « appels de toutes sortes » – alors que l'Union tourne déjà à plein régime avec tous ses dossiers et ses soucis.

Ça demande plus de forces vives ; mais, me semble, il y a trois nouvelles et nouveaux qui se présentent, aussi, au C.A. ?



## **Analyse du cadastre de l'emploi culturel**

François-Michel

Une des missions de l'Union des Artistes est la défense des droits de nos membres. En ce sens, nous devons connaître au mieux la situation de nos métiers. Or, les fameux « critères objectifs » sur lesquels se basent pas mal de déclarations politiques ne sont pas nombreux, ne sont pas facilement lisibles non plus. Depuis de nombreuses années, nous espérons la réalisation et l'édition d'études sur ce qu'on pourrait appeler « l'état du système » : comment les artistes sont-ils payés, quelle proportion d'emploi artistique, quelle fréquentation des théâtres, quel nombre d'entreprises culturelles par région, par province, par ville, quelle proportion de subvention pour tel ou tel type d'institution, etc. Nous demandons par exemple, avec la même insistance depuis des années, que l'administration fournisse les chiffres des opérateurs en terme de masse salariale artistique et de masse financière liée à l'activité. Des outils nécessaires à la compréhension de ce qui fait le contexte de nos métiers de créateurs, ce dans quoi nous pouvons nous insérer, en tant qu'artistes interprètes.

Nous attendions donc avec beaucoup d'intérêt la parution du [cadastre de l'emploi dans le secteur culturel sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles](#), réalisé sous l'égide de l'Observatoire des Politiques Culturelles (OPC). Pour rappel, l'OPC est un service de recherches composé d'une équipe pluridisciplinaire qui analyse les politiques culturelles en FWB sous divers angles : pratiques culturelles, évaluation, système éducatif, histoire, économie, systèmes d'information, libertés culturelles, etc.

Nous l'attendions d'autant plus qu'il y avait, dans cette séquence consacrée au refinancement [sic!] de la FWB, toute une série de déclarations provocantes sur l'inutilité, l'inintérêt de la culture telle qu'elle est pratiquée en FWB, parlant de dépenses somptuaires au profit de privilégiés – dans l'esprit de la célèbre déclaration de notre très célèbre roi Léopold II : « La musique est un bruit qui coûte cher ».

Ces déclarations reposaient souvent sur des approximations et n'étaient étayées par aucun chiffre vérifié. Le cadastre montre des données indiscutables qui permettent de contester ces contre-vérités, mais aussi de voir où se situent les excès de notre secteur, où pourrait se nicher une certaine complaisance dans la façon dont est réparti l'argent public. Cela nous permet, en tant qu'Union des Artistes, de pouvoir asseoir la légitimité de nos revendications.

> Pour lire l'analyse de l'Union dans son entièreté et y découvrir notre conclusion, reportez-vous à l'article dédié qui se trouve un peu plus loin dans ce bulletin.

## **Manifestations et défense des droits des artistes**

Gaëtan

La situation concernant les artistes sous le gouvernement Arizona est plus critique que jamais pour nous et menace de diverses manières nos professions et vies...

Il est important qu'à chaque occasion qu'il nous est donné de participer au bloc culture dans les manifestations inter-syndicales, nous soyons au milieu des travailleur·euses des nombreux métiers du non-marchand pour faire entendre nos revendications et notre solidarité pour une société plus juste et équitable, et surtout, adéquate.

De même, concernant les réunions de concertations dans les domaines des arts vivants et l'audiovisuel (série, cinéma, voix enregistrées, animation, documentaire), il faut que nos représentants puissent participer aux processus de décisions en matière de subventions allouées aux projets qui sont indispensables à l'équilibre des diverses tendances et approches artistiques et citoyennes de la communauté française.

## **DAP et collectes petits sabots (montants récoltés, cas de La Monnaie)**

**Frédéric**

[DAP assurance solidaire](#) : depuis 2023, l'Union est partenaire de DAP Solidarity, le programme solidaire du courtier en assurance DAP.

En 2025, DAP a récolté 2083,29€ de dons via des assurances habitation et assistance juridique. L'Union continuera de bénéficier de ces fonds chaque année

Dans les polices d'assurances faisant partie du programme Solidarity, trois nouvelles assurances viennent s'y ajouter : l'assurance Mobilité, l'assurance hospitalisation ainsi que la responsabilité civile familiale.

Les collectes ont rapporté près de 68 000 €, la Monnaie a besoin de plus de collecteur·euses. L'Union compte près de 900 membres et seuls 43 d'entre vous ont répondu présent·es pour s'inscrire à au moins une collecte à la Monnaie, c'est malheureusement insuffisant.

## **3 - Activités à venir ou en cours**

### **Ateliers administratifs et drinks de l'Union les premiers lundis du mois**

**Isabelle**

Comme chaque année, nous organisons le premier lundi du mois à 18h, les Drinks de l'Union. Ce sont des moments de partage et de convivialité qui permettent aux membres de l'Union de se rencontrer ou de se retrouver. Cela fait partie des missions importantes de l'Union : soutenir et encourager les liens entre nos membres pour lutter contre l'isolement qui est parfois le revers de la médaille des métiers du spectacle.

Depuis septembre de l'année dernière, les mêmes premiers lundis du mois, dans l'après-midi, nous organisons – ce que nous avons appelé – des Ateliers administratifs. Il s'agit simplement d'ouvrir le bureau de l'Union aux membres qui souhaitent venir travailler sur des questions administratives.

Nous avons accueilli en général chaque lundi 3 ou 4 personnes.

Pour mieux évaluer l'intérêt et l'utilité de ces Ateliers, nous avons lancé un sondage – il se trouve dans la dernière newsletter. N'hésitez pas à y répondre.

## **Stages à venir et Shootings photos**

### **Florence**

Pour 2026-27 sont déjà prévus : [Anne Festraets](#) pour un stage en production, [Jean-Baptiste Delcourt](#) qui travaillera sur les monologues de Shakespeare au Théâtre des Martyrs (merci à Sarah Siré nouvellement nommée qui y a trouvé un créneau), à l'automne il y aura Jessica Gazon et en janvier 2027 Sofia Betz.

### **Julie Basecqz**

Le shooting photo au mois d'octobre s'est très bien passé avec la photographe Casandre Sturbois. Plus de 40 personnes se sont fait tirer le portrait au tarif de 50 euros pour les membres (50 euros étaient payés de la part de l'Union).

Comme chaque année, nous allons réitérer l'expérience, donc si vous êtes photographe n'hésitez pas à vous proposer.

## **Un petit mot sur le contexte politique et l'unité ?**

### **Emilienne**

Bonsoir tout le monde,

Ca fait plaisir de voir qu'il y a des gens qui sont intéressés par cette belle association que nous formons, l'Union des Artistes.

Oui, car cette union d'artiste est amenée à être plus nécessaire que jamais.

Notre monde est de plus en plus polarisé, à l'instar également de notre pays, la Belgique, dont le cordon sanitaire ressemble de plus en plus à un vieux chewing-gum étiré, que certains voudraient coller sous leur séant une bonne fois pour toute, animés de relents nauséabonds.

L'extrême droite n'a jamais été favorable à la liberté d'expression et a toujours tenté de museler les arts. On peut le remarquer avec la tentative de diabolisation de la RTBF et de la Première par le président du MR ; et puis par les nombreuses coupes budgétaires qui ont commencé de pleuvoir, à la ville de Bruxelles, avec le musée La Centrale, la Médiathèque Nouvelle, le festival Fame (tous trois dirigés par des femmes – j'aimerais croire que c'est un hasard) ; et également les coupes drastiques de la FWB qui concernent la création radiophonique, également un secteur dont les bénéficiaires sont majoritairement des femmes.

L'extrême droite n'a jamais été favorable aux femmes.

Que les coupes budgétaires concernent la création radiophonique, ce n'est pas innocent. C'est probablement le secteur artistique le moins lucratif. Il est rarissime qu'une création radio génère de l'argent, contrairement à la vente d'un film ou d'un tableau par exemple.

Dans le chef des ingénieurs (qui ne sont décidément pas des poètes) du gouvernement, l'art de demain sera celui qui générera du capital. Il devra correspondre à ce que les anglo-saxons appellent l'entertainment. Le divertissement.

Si l'on ajoute à cela, la vitesse foudroyante avec laquelle l'Intelligence artificielle s'immisce dans la création de tous les côtés, je ne donne pas cher de la peau des artistes. Dans le doublage, dans la traduction littéraire comme dans l'animation, l'IA a déjà pris ses quartiers, comme un éléphant dans un magasin de porcelaine. Le spectacle vivant est encore préservé, mais pour combien de temps ?

Donc oui, les artistes doivent s'unir s'ils veulent survivre. Il y a fort à parier que le dossier du statut des artistes refasse surface dans un avenir plus ou moins proche, et donc il faudra que tous les acteurs du secteur le défendent bien sûr, mais également si possible, avec le soutien intersectoriel des autres acteurs de la concertation sociale, et de la population. C'est pourquoi aussi nous devons manifester notre solidarité inconditionnelle aux autres secteurs qui sont attaqués, comme l'éducation ; comme le secteur du chômage ; comme le secteur du soin ou de l'associatif...

Nous dépendons également de tous ces secteurs : nous sommes pléthore à jouer ou donner des ateliers dans les écoles, il est également probable que nous ayons des enfants qui y vont ; nous dépendons majoritairement du système de chômage ; et certains travaillent en étroite collaboration avec les hôpitaux ou les maisons de repos. Et je ne suis pas exhaustive. Tous les secteurs agissent comme des vases communicants, des dominos, ou un grand château de cartes, et s'ils attaquent l'un d'entre nous, ils nous attaquent tous.

Plus que jamais, il faut nous unir si nous voulons une Belgique qui soit – à défaut d'être grande – au moins qu'elle soit belle.

Pour ma part, après deux mandats, il est temps pour moi de m'investir autrement au sein de l'Union. Je laisse ma place d'administratrice avec plaisir, car toute association démocratique est une association dont le pouvoir circule et se transmet. Et lorsque les responsabilités se répartissent, on évite également le fameux burn-out du bénévole dont la passion dans l'investissement peut parfois tourner vinaigre.

Donc je vous dis à bientôt, sur les planches, devant ou derrière la caméra, ou plus simplement par les chemins.

Longue vie à l'Union !

## **Suivi de la réforme des pensions (avec l'UPACT)**

### **Julie Bailly**

Vous avez bien évidemment suivi la saga sur la réforme des pensions.

En résumé, si on laissait faire l'Arizona, cela s'annonçait catastrophique !

Par exemple, seules 20% des années sous statut allaient pouvoir compter pour l'accès à la pension et une baisse du forfait pris en compte pour le calcul de la pension était prévue. Ces mesures allaient véritablement plonger la majorité des Travailleur-euses des Arts dans une grande précarité.

L'Union des Artistes du Spectacle avec les autres fédérations professionnelles au sein de l'Upac-t a donc pris ce dossier à bras le corps pour empêcher ce désastre.

Nous sommes actuellement au niveau du projet de loi (publié au Moniteur belge mi-mars)

et nous pouvons annoncer que nous avons gagné ce combat !!

Suite à une note très complète adressée au cabinet Degryse, l'Arizona a accepté de rétablir l'exception liée aux spécificités de notre réalité professionnelle, à savoir : l'intermittence subie. Le statut social dont nous disposons doit donc être préservé en matière de pensions.

Petit rappel : depuis la réforme du statut de Travailleur-euses des Arts, la loi belge reconnaît la spécificité de notre réalité professionnelle. Tout comme les dockers et les pêcheurs en mer du Nord, nous rencontrons une intermittence subie et, en outre, nous connaissons de récurrentes périodes de travail invisibilisé (création, constitution de dossiers, pratique de son instrument, etc.) et une réelle imprévisibilité des revenus.

Nous ne sommes donc plus assimilés à des chômeurs « traditionnels » mais sommes reconnus comme des Travailleur-euses des Arts nécessitant un régime social adapté à nos particularités professionnelles.

Alors que notre désormais statut de Travailleur-euses des Arts nous différencie des chômeurs, l'Arizona voulait nous appliquer des mesures restrictives imposées aux chômeurs en matière de pension :

1. Quant aux périodes assimilables pouvant compter dans le calcul des jours pour l'accès à la pension.
2. Quant aux rémunérations à prendre en compte pour le montant de la pension.

C'était un non-sens absolu !

Si on a créé ce statut spécifique au vu de nos réalités professionnelles, cela doit être vrai aussi pour les pensions !

En résumé, ce que nous avons obtenu, c'est :

### **1. Accès à la pension**

Les Travailleur-euses des Arts, dockers, pêcheurs en mer du Nord bénéficient d'une EXCEPTION à la règle de la limitation des années comptant pour l'accès à la pension. Les années comme Travailleur-euses des Arts vont compter dans le calcul pour l'accès à la pension ordinaire.

### **2. Calcul de la pension**

L'allocation de Travailleur-euses des Arts est reconnue comme allocation de 1<sup>re</sup> période, elle doit donc être assimilée au forfait normal.

Le forfait normal étant calculé sur base du salaire effectif, c'est-à-dire la rémunération ayant ouvert le droit à l'allocation Travailleur-euses des Arts.

Il n'y aura donc pas de détricotage de notre statut dans la réforme des pensions !

## **Charte VHSSD pour les stages**

### **Isabelle**

Dans la foulée de la création de [Elles\\* Font Des Spectacles](#), il nous a paru important de nous doter d'une charte éthique pour la prévention et la lutte contre les violences et harcèlement sexuels, sexistes et discriminatoires.

Cette charte est en cours de rédaction. Nous la publierons dans la newsletter lorsque celle-ci sera prête.

## Balance ta prod

Thibaut

On a lancé il y a un mois une opération qu'on a intitulé « Balance ta prod »...

Concrètement il s'agit de récolter des témoignages sur des situations problématiques vécues dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma. Il peut s'agir de harcèlement, chantage, d'un contrat bancal ou d'une absence de contrat, rémunération indigne, conditions de travail abusives en tout genre.

On vous a demandé des témoignages dans une newsletter et on en a reçu... o ! Donc je vous en reparle, parce qu'on a du mal à croire que vous n'avez pas d'histoires à nous raconter sur ce sujet, entre nous on en a plein.

Pourquoi on vous demande ça ? Parce qu'on a eu un contact avec le responsable audiovisuel au cabinet de la ministre de la Culture, et qu'il nous a demandé si on pouvait lister des problèmes auxquels les artistes pouvaient être confrontés dans le secteur en Belgique.

Il n'est pas question de se plaindre d'une société de production ou d'une autre, ni de cibler quelqu'un en particulier. Ce que vous nous envoyez sera systématiquement anonymisé pour qu'on ne puisse pas identifier la prod, le film, vous.

C'est important pour qu'on ait un éventail assez large de problèmes types, et que les politiques puissent comprendre où sont les difficultés concrètement, et comment on peut y faire face.

**Exemples** (ce sont de vrais exemples, rapportés par des administrateur·ices de l'Union, mais on ne vous dira pas qui...)

« J'ai joué un rôle dans la première saison d'une série. J'ai dû batailler pour avoir un salaire correspondant plus ou moins (mais plutôt moins) à mon expérience et mon âge.

Lorsqu'on m'a contacté pour une deuxième saison, on m'a proposé de revenir pour le même rôle mais rémunéré en tant que silhouette. J'ai donc très logiquement répondu qu'il s'agissait d'un rôle et que le salaire devait être à la hauteur de ce statut.

On m'a dit qu'il n'y avait pas assez d'argent pour ça. J'ai donc refusé la proposition, avant que la prod ne change d'avis, sur l'insistance de mon agent. »

« J'ai travaillé pour une petite société audiovisuelle à de multiples reprises. Je n'ai toujours pas reçu les contrats de travail de décembre 2023 à décembre 2024 !

J'ai bien été déclaré et payé, mais malgré de nombreux rappels par mail, téléphone et oralement sur place, je n'ai ni contrat, ni fiche de paie, ni C4, ce qui pose des problèmes administratifs. »

Si vous avez d'autres histoires, vous pouvez nous les envoyer par mail : [info@uniondesartistes.be](mailto:info@uniondesartistes.be)

Vous pouvez nous l'écrire à la sortie de la salle sur un bout de papier si vous préférez...

## Carte de membre digitale

### Julie Basecqz

Nous plançons sur une carte de membre digitale, afin d'éviter les soucis postaux et les coûts d'envoi en constante augmentation.

## Projet autour du lien inter-générationnel / 100 ans de l'Union

### Isabelle

En 2027, l'Union aura 100 ans.

Dans cette perspective, nous aimerions porter un projet qui mette en lumière le lien inter-générationnel au sein des membres de l'Union.

Pour l'instant, nous avons donc la direction, mais nous n'avons pas la forme.

Nous avons donc lancé un appel aux membres pour constituer un groupe de travail pour définir la forme que ce projet pourrait prendre. Par exemple : une série d'interviews vidéo croisées entre membres ancien-nes et nouveaux arrivé-es, portraits audio de type podcast, témoignages écrits qui seraient lus, etc.

Pour cette première étape, nous avons invité Alice Latta (qui travaille à l'association [Mémoire vive](#)) et qui a réalisé de nombreux portraits audiovisuels et qui est spécialisée dans les récits de vie.

Si vous souhaitez participer à ce groupe de travail, n'hésitez pas à m'envoyer un email à [communication@uniondesartistes.be](mailto:communication@uniondesartistes.be)

### Guy

L'Union des Artistes du Spectacle est née en novembre 1927. Elle fêtera donc son 100<sup>e</sup> anniversaire l'année prochaine.

En 1927, on estime entre 300 et 500, le nombre d'artistes interprètes en Belgique francophone (théâtre et chant lyrique confondu, on ne parlait pas encore de cinéma en Belgique).

Le Théâtre National n'existait pas encore et ne sera fondé qu'en 1943 : à l'origine, une troupe de scouts qui fonde les « Comédiens routiers » emmenés par Jacques Huysman. Quant au Rideau de Bruxelles, il naîtra plus tard également, sous la direction de Claude Etienne en 1945.

En termes d'Institutions professionnelles, on dénombrait à Bruxelles :

- Le Théâtre du Parc qui en novembre 1927 jouait en alternance « Le Jeu de l'amour et du hasard » de Marivaux, « Le Mariage de Figaro » de Beaumarchais et « Le Misanthrope » de Molière.
- Et encore, La Monnaie, Les Galeries, L'Alhambra, Les Folies Bergères, l'Olympia, et le Théâtre du Vaudeville.

Pour la Wallonie, il y avait le Théâtre Royal de Liège (actuellement Opéra), le Gymnase

(ex-Théâtre de la Place, ex-Théâtre de Liège), le Théâtre Royal de Namur, le Palais des Beaux-Arts de Charleroi, le Théâtre Royal de Verviers, le Théâtre Royal de Mons.

Et c'est tout !

## **Rapport des vérificateurs aux comptes 2025**

### **Frédéric et Gaëtan**

- Résumé et approbation des comptes (La Monnaie)
- Situation de trésorerie
- La situation du bilan prévisionnel 2025, le bilan dépense-recettes réalisé en 2025 ainsi que les prévisions pour l'exercice 2026 sont exposés.

Le secrétaire trésorier met en exergue la perte financière qui s'élève à plus de 16 000 € cette année en raison du nombre important de membres qui n'ont pas payé leur cotisation annuelle.

- Désignation de 2 vérificateur-ices aux comptes pour l'exercice 2026 : Pierre Bodson, Laura Liberatore

## **Nouveaux membres, membres décédés, naissances, démissionnaires et radiés**

### **Françoise**

#### **NOUVEAUX MEMBRES INSCRITS (61)**

Nora Alberdi – Laurie Andrieu – Mireille Bailly – Grazyna Bienkowski – Sandrine Blancke – Lola Bonfanti – Laurent Bonnet – Arnaud Botman – Delphine Bougard – Marie Braam – Fayçal Cheboub – Cindy Claes – Lisa Cogniaux – Allegra Curtopassi – Lena Dalem Ikeda – Charlotte De Halleux – Marine Decour – Léa Dedeurwaerder – Diane Delangre – Manon Delavaux – Evelyne Demaude – Pauline Desmet – Nora Dinant – Yannic Duterme – Hugues Dutrançois – Claire Falmagne – Rebeca Fernandez Lopez – Paulo Ferreira Santos – Margaux Frichet – Aline Giaux – Ivan Herbecq – Alice Hubball – Ness James – Marie-Gaëlle Janssens Casteels – Flonja Kodheli – William Lambert – Isabelle Lamouline – Thibaut Laurent – Yohannan Jean-Baptiste Lefebvre – Pierre Leroy – Ciricé Lethem – Mathilde Levêque – Simon Lombard – Perline Lombart – Frédérique Massinon – Juliette Meignan – Lilia Mellé – Tano Gaetano Pasqualino – Johanne Pastor – Céline Peret – Andreas Perschewski – Sarah Plume – Flora Seigle – Aline Steiner – Emilie Tack – Noémie Van Cauwelaert – Jessica Van Nieuwenhove – Amandine Vandenheede – Babette Verbeek – Dianne Weller – Catherine Wilkin

#### **MEMBRES DÉMISSIONNAIRES OU RADIÉS (8)**

Marcos Adamantiadis – Bruno Floriduz – Jean Devuyt – Solène Beaudet – Jean Couvrin – Sophie Ackerman – Olivier Callebaut – Laure Bardet

#### **NAISSANCES (3)**

Esther, fille de Florence Neefs et Thomas Coppée – Léon, fils de Delphine Peraya et Luis-Konu De Almeida Gomez Akakpo – Yaël, fille de Johanna Groc et Felipe Gonzales Portales

## MEMBRES DÉCÉDÉS (6)

Yves Degen  
Nicole Jacqmin  
John Dobrynine

## Début 2026

François Beukelaers  
Sylvie d'Aney  
José Van Dam

## Election des administrateur-ices : 8 mandats à pourvoir

[Thibaut](#)

Dépouillement : Fred et Florence

## Débat questions/réponses

Tout le monde

## Annonce des résultats de l'élection

[Frédéric](#)

52 bulletins de votes dont 6 procurations

Bailly : 46 voix – Basecqz : 48 – Capotondi: 41 – De Lannoy : 48 – Fyon : 44 – Philippe : 44 – Wenders : 39 – Theunissen : 46

## Fin de l'AG, invitation à se rendre au cocktail

[Julie Basecqz](#)







# Fonds Sparadrap

## Fonds Norma Joossens



### Le Fonds Sparadrap

Durant la pandémie de Covid, l'Union des Artistes avait participé à la mise en place du Fonds Sparadrap, destiné à aider les artistes faisant face à des difficultés liées à la pandémie et aux mesures limitant les possibilités de travail dans les secteurs artistiques. Conscients que les réalités particulières de nos secteurs entraînent des situations parfois complexes, et disposant encore de fonds pour aider des artistes et technicien·nes en difficulté, nous avons décidé de l'utiliser jusqu'à son épuisement.

**Vous avez des difficultés financières personnelles ?** (frais médicaux, factures d'énergie, téléphonie, loyer, consultation auprès d'un·e psychologue...) L'Union des Artistes peut peut-être vous aider.

**Vous connaissez des artistes ou technicien·nes qui ne sont pas membres de l'Union mais qui traversent des problèmes financiers ?**

> Transmettez-leur ces informations.

### Le Fonds Norma Joossens

**Ce fonds distribue des aides financières aux acteur·ices et comédien·nes retraité·es ou en âge de l'être.**

Notre accord avec le [fonds Norma Joossens](#) prévoit que nous puissions aussi aider les personnes en difficulté qui ne sont pas membres.

Les acteur·ices et comédien·nes qui ne peuvent plus exercer leur profession en raison de problèmes de santé peuvent également demander un soutien annuel.

L'Union est avant tout au service de ses membres, mais dans le cas présent, il est important pour nous de nous ouvrir à ces personnes en difficulté car nous sommes la seule institution francophone à pouvoir les aider grâce à ce fonds.

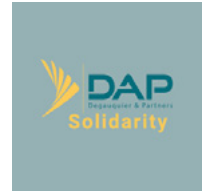
Merci à vous d'être attentif·ve aux besoins des autres et de nous signaler toutes personnes que vous connaissez qui se trouverait dans cette situation.

**Pour toute demande d'aide au fonds Sparadrap ou au fonds Norma Joossens, envoyez un e-mail à [info@uniondesartistes.be](mailto:info@uniondesartistes.be) en joignant :**

- Un CV ou un lien vers une page professionnelle (sauf si déjà membre de l'Union)
- Expliquez-nous votre situation actuelle
- Expliquez également à quoi est destinée l'aide dont vous avez besoin

Nous nous engageons bien entendu à respecter la confidentialité concernant toutes les demandes effectuées.

Julie Basecqz



Depuis 2023, l'Union est partenaire de **DAP Solidarity** ([www.dapsolidarity.be](http://www.dapsolidarity.be)), le programme solidaire du courtier en assurance DAP.

**En 2025, DAP a récolté 2083,29€ de dons** via des assurances habitation et assistance juridique. L'Union continuera de bénéficier de ces fonds chaque année ! Une bonne nouvelle vu le caractère pérenne de ces dons.

La somme récoltée via les dons sera utilisée selon la répartition suivante :

- **75 %** pour financer les aides aux **artistes en difficulté**
- **25 %** pour financer les **stages de formation** à coût réduit pour les artistes

Il est très facile de faire comparer son contrat d'assurance habitation actuel (propriétaires et locataires !!) par DAP qui cherche la meilleure solution pour obtenir un contrat avec une couverture équivalente, pour une prime parfois moins chère tout en bénéficiant des services d'un courtier.

Dans les polices d'assurances faisant partie du programme Solidarity, trois nouvelles assurances viennent s'y ajouter : l'assurance Mobilité, l'assurance hospitalisation ainsi que la responsabilité civile familiale.

DAP s'occupe de tout au niveau du transfert du contrat : 10% du montant de votre prime annuelle peuvent être versés à l'UAS sans coût supplémentaire pour l'assuré !!

N'hésitez pas à comparer votre contrat d'assurance et à en parler autour de vous !!

# Avantages offerts

---

## Avantages offerts par l'Union des Artistes

Avantages accordés sur demande écrite aux membres affiliés depuis un an minimum et en règle de cotisation.

### 1. Allocation de naissance

220 € par enfant.

Document à fournir: photocopie de l'acte de naissance. La demande doit parvenir à l'Union dans un délai maximum de 6 mois.

### 2. Allocation de décès

595 € en cas de décès d'un membre aux héritiers directs OU à la personne qui assume les frais de funérailles.

Documents à fournir: photocopies (acte de décès et frais funéraires).

### 3. Allocations trimestrielles

Après un minimum de 20 ans de présence à l'Union :

- de 65 à 69 ans (115 €)
- à partir de 70 ans (140 €)

Document à fournir : photocopie de la carte d'identité. Dans tous les cas, indiquer le numéro de compte bancaire sur lequel la somme sera versée.

Sous certaines conditions :

1. Intervention dans les frais de maladie, d'hospitalisation, de prothèse, etc.
2. Prêts d'argent sans intérêt.
3. Conseils juridiques relatifs à la profession assurés par Maître Alexandre Pintiaux (première consultation gratuite, après approbation du conseil d'administration).
4. Dons en argent et aide dans les cas graves.

## Accès gratuit dans les théâtres

Sur présentation de la carte de membre, en ordre de cotisation (voir page suivante).

**De plus :**

- L'Union organise régulièrement des sessions d'information pour ses membres, sur différentes thématiques liées à nos métiers.
- Vous bénéficiez d'un espace membre sur notre site <https://uniondesartistes.be/membres-union-des-artistes/>

# La gratuité dans les théâtres

---

Voici comment les choses se déroulent : vous vous présentez, sans réservation au guichet à l'entrée, vous présentez votre carte de membre de l'Union des Artistes du Spectacle (en ordre de cotisation !), vous serez inscrit.e sur une liste d'attente. Si au moment de fermer les portes de la salle, des places sont disponibles, vous entrez **gratuitement (ou à tarif réduit)**. Voilà, c'est aussi simple que ça. Attention, des conditions particulières s'appliquent dans certains théâtres ! (voir ci-dessous)

La carte de membre est donc indispensable ! N'hésitez pas à contacter Frédéric van Linthout au bureau de l'Union pour en demander une copie si vous l'avez égarée... Cette carte vaut plus qu'une réduction !...

Voici la liste des théâtres participant actuellement à notre action :

**La Balsamine**  
**La Comédie Claude Volter**  
**Le Rideau de Bruxelles**  
**Les Riches-Clares \***  
**Théâtre 140**  
**Théâtre de Namur**  
**Théâtre de Poche \***  
**Théâtre des Martyrs \***  
**Théâtre Le Public**  
**Théâtre National**  
**Théâtre Royal du Parc**

(\*) Conditions particulières :

- **Les Riches-Clares** : Sur présentation de leur carte de membre (en ordre de cotisation!), chaque membre de l'UAS pourra assister **gratuitement** aux spectacles des Riches-Clares **durant la première semaine de représentation et quand ce n'est pas à la recette.**
- **Le Théâtre de Poche** : Sur réservation par téléphone ou par mail (pas via le site!) les membres bénéficient d'**une place à 7 €.**
- **Le Théâtre des Martyrs** : Sans réservation, un **tarif réduit** est accordé à tous les membres en ordre de cotisation, sur présentation de la carte, **au prix de 10€.**

# Stages de l'Union et séances photo • 2025-26



## Les stages

Depuis trois ans, Gaëtan Wenders et moi-même organisons des stages au sein de l'UAS. Les stages sont pour nous un lieu de rencontre et d'expérimentation. La règle est que chaque membre a droit à un stage par année civile et que l'UAS prend en charge la moitié du coût du stage. Seulement si un stage n'est pas complet, il est possible qu'un membre qui a déjà fait un stage, en fasse un deuxième. Nous tenons à privilégier tout type de diversité pour la sélection des stagiaires.

**Entre avril 2025 et mars 2026**, l'Union a proposé 6 stages à ses membres, ainsi 10 à 12 membres ont pu participer à chaque stage :

- [Xavier Seron](#) (réalisateur) a proposé un laboratoire de cinéma dans le contexte tra-gi-comique d'un enterrement – à la Maison de la Création de Neder-Over-Heembeek, merci pour leur accueil !
- [Guillaume Senez \(réalisateur\) et Catherine Salée \(actrice\)](#) ont fait un stage de Jeu face caméra en partenariat avec l'ARRF pour 6 acteur-ices et 6 réalisateur-ices – au Théâtre de Poche que nous remercions !
- [Michaël Delaunoy et Anne-Claire](#) ont travaillé sur les alexandrins dans la tragédie.
- [Catherine Delasalle](#) nous a proposé un stage permettant de développer la confiance dans sa voix parlée, chantée et dans sa créativité – à la maison des Cultures et de la Cohésion sociale de Molenbeek, un grand merci !
- [Christophe Sermet](#) a travaillé sur la tragédie à partir de textes classiques et contemporains – au théâtre Océan Nord que nous remercions.
- [Martine Wijckaert](#) a fait travailler les stagiaires sur son texte « Les Fortunes de la viande » – à la Maison de la Création de Laeken, un grand merci pour leur accueil.

Notre objectif est de garder le coût des stages très bas et pour cela nous sommes toujours à la recherche de lieux qui seraient partenaires avec l'Union en nous prêtant des lieux. Si quelqu'un en connaît, manifestez-vous !)

**Nos stages prévus pour 2026 sont les suivants :**

- [Anne Festraets](#). Stage fin avril sur la stratégie de production et rédaction de dossier.
- [Jean-Baptiste Delcourt](#). Le stage est prévu en mai. Ce sera une exploration des dialogues shakespeariens.
- **Jessica Gazon** prendra en charge un stage à l'automne 2026. Elle est en ce moment artiste associée au Théâtre des Martyrs.
- **Sofia Betz** fera également un stage tout début 2027.

## Les séances photo

En 2025, c'était la 3<sup>e</sup> année que nous invitons un ou une photographe à travailler plusieurs jours avec l'Union des Artistes offrant la possibilité d'un tarif groupé pour que nos membres se fassent tirer le portrait.

À l'automne, Cassandra Sturbois a donc photographié 40 membres de l'Union qui ont pu en profiter pour la somme modique de 50 euros par personne. Les séances se sont faites au Botanique. Vous pouvez voir le résultat de ces photos sur nos réseaux sociaux.

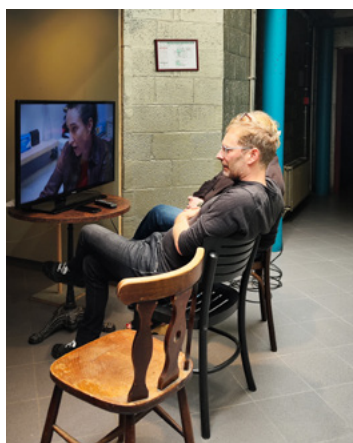
Nous espérons renouveler en 2027 l'opération photo qui a toujours beaucoup de succès.

Florence Hebbelynck et Gaëtan Wenders

## 5-9 mai 2025 - Laboratoire Cinéma avec Xavier Seron



25-29 août 2025 – Stage « Jeu face caméra »  
avec Catherine Salée et Guillaume Senez



3-7 novembre 2025 – « Dire l'alexandrin tragique »  
avec Michaël Delaunoy et Anne-Claire





16-17 janvier 2026 – « Développer la confiance dans sa voix parlée, chantée et dans sa créativité » avec Catherine Delasalle



16-20 février 2026 – «Un peu de tragédie en stage»  
avec Christophe Sermet



16-20 février 2026 – Travail sur «Les Fortunes de la viande»  
avec Martine Wijckaert





Séances photo avec Cassandre Sturbois au Botanique



# Analyse du Cadastre de l'Emploi

---

## PRÉAMBULE : CORRIGER LES CONTRE-VÉRITÉS

En tant qu'Union des Artistes du Spectacle vivant et enregistré, nous avons entendu avec beaucoup d'inquiétude les pistes qui sont évoquées dans le refinancement de la FWB. En réalité, « refinancement » est un vocable inexact par rapport à ce que le gouvernement de la FWB désire adopter comme ligne de conduite par rapport au budget de la Fédération. Avec ce qui s'apparente plus à un définancement, on devrait plus franchement parler de régime paléolithique, ou de jeûne (des) intermittent(s). Régime paléolithique, parce qu'on revient à l'âge de la pierre en matière de financement du secteur non-marchand, ou jeûne (des) intermittent(s), parce qu'on va s'arrêter de manger pendant un petit moment, en espérant que la diète ne soit pas trop sévère.

Dans ce cadre, nous nous sommes penchés sur le [Cadastre de l'emploi dans le secteur culturel sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles](#) réalisé sous l'égide de l'Observatoire des Politiques Culturelles (OPC). Les données indiscutables qu'il expose nous offrent des outils très précieux pour nous permettre de corriger les contre-vérités et les approximations qui mettent à mal l'image que peut avoir le secteur, afin d'éventuellement sortir d'un débat politique constitué de déclarations hâtives et abusives, le plus souvent assénées aux catégories socio-professionnelles qui relèvent du secteur d'activité des membres qui font partie de notre union professionnelle : les créateurs et interprètes de spectacles vivants et/ou enregistrés<sup>1</sup>.

Avant de développer notre analyse, il nous semble important de déconstruire un préjugé parmi les plus tenaces concernant notre secteur, celui de sa valeur économique. La célèbre phrase de Léopold II (« La musique est un bruit qui coûte cher ») semble servir de mantra à tous les décideurs de ce pays depuis qu'elle a été prononcée.

Or, contrairement aux idées reçues, le secteur artistique dégage une importante valeur économique, tant au niveau de la plus value que des emplois générés.

Mais en cette époque où tout semble se réduire à la seule valeur sonnante et rétributive, aux seuls bénéfices financiers, il nous semble extrêmement important de revendiquer que la valeur dégagée par le secteur artistique, toutes disciplines confondues, c'est d'être le support puissant de la vitalité d'un pays, au même titre, par exemple, que les exploits sportifs et les avancées scientifiques. Au-delà des exemples de réussite personnelle et du vedettariat que produisent les paysages scéniques et audio-visuel, les réalisations elles-mêmes des entreprises culturelles de la FWB sont de formidables outils politiques et moraux de mobilisation individuelle et collective. Ce sont des moments de respiration, de réflexion et de réparation pour l'ensemble de la population, toutes catégories d'âge, de genre et de condition confondues. Les émotions et les réflexions que pro-

---

<sup>1</sup> Secteurs d'activités 5, 6 et 7 dans le cadastre (p.27) ou Code travailleur 046 « Artistes et apprentis de cette catégorie à partir de l'année où ils atteignent 19 ans » ; Code travailleur 047 « Artistes - Élèves à temps partiel jusqu'au 31 décembre de l'année où ils atteignent 18 ans » ; Code travailleur 741, qui correspond aux artistes 46 mais au niveau ONSS APL27

voque la participation à des événements comme des concerts, des films, des opéras, des pièces de théâtre permettent au public, nous le vivons à chaque fois en tant qu'artistes, de trouver ou de redonner du sens à leur vie en société, à leur parcours d'individus. L'art vivant est un outil particulièrement pertinent pour analyser les enjeux démocratiques qui pèsent sur nos sociétés. Par une démarche qui prend le temps de la nuance, l'artiste est indispensable dans la lutte contre les dérives populistes et extrémistes auxquelles notre pays mais aussi l'ensemble de l'Europe doit faire face.

Les œuvres culturelles produites chez nous par des artistes de la FWB unissent et raffermissent les liens entre les personnes, entre les communautés. Les productions culturelles sont un des vecteurs les plus importants de l'unité d'une nation, l'histoire de tous les pays en est témoin.

La culture est le moteur de citoyen-nes qui créent de la valeur pour eux-mêmes et leur environnement. Il est temps que le personnel politique fédéral et de la FWB comprenne que les artistes travaillent à cette valorisation, et qu'ils ne sont donc pas, en tant que tels, des variables d'ajustement dans les colonnes d'un budget. Il est temps de mettre en place des politiques qui ne soient plus établies au doigt mouillé, mais qui soient fondées sur la réalité des faits et non pas sur des clichés, des contre-vérités.

Nous sommes désireux de rendre compte au public de notre propre expérience, et de le faire par nous-mêmes. Le plus souvent, il a moins accès aux données concernant les créateurs eux-mêmes qu'aux commentaires des très (très très) nombreux gardiens du temple de la culture. Depuis des années, les ministres en charge de la culture martèlent le mantra de « l'artiste au centre ». Les chiffres de ce cadastre, premier pas dans l'analyse réelle du métier d'artiste en FWB, viennent montrer qu'il n'en est toujours rien.

Nous appelons de tous nos vœux le fait que ce cadastre soit reconduit dans le temps, qu'un monitoring scientifique performant vienne donner – comme c'est le cas en Flandre<sup>2</sup>, l'état des lieux de l'emploi artistique en FWB.

Nous demandons aussi, avec la même insistance depuis des années, que l'administration fournisse les chiffres des opérateurs en terme de masse salariale artistique et de masse financière liée à l'activité. Les chiffres que révèlent le cadastre sont un instrument puissant contre la mauvaise information consciemment ou inconsciemment répandue dans le public. Une saine gestion des domaines culturels doit s'accompagner d'une analyse rigoureuse des données, telle que le cadastre l'a aujourd'hui entamée.

---

2 <https://creatievesector.be/>

## VOLUME D'EMPLOI ARTISTIQUE (pp.30-31)

« En 2021, le secteur culturel sur le territoire de la FW-B comptait 73 815 employés salariés. Dans le même secteur, pour la même année, on dénombre 50 213 ETP. Cette différence entre le nombre de travailleurs occupés (pendant le trimestre) et sa traduction en ETP témoigne d'un morcellement conséquent de l'emploi. »

Le cadastre nous confirme que le volume d'emploi dévolu aux artistes est extrêmement faible au regard de leur nombre. Tout se passe comme si l'essentiel de la charge salariale était dévolu à l'encadrement de l'activité plutôt qu'à l'activité elle-même.

Les artistes représentent 8,5% des salariés de la culture, mais seulement 3,7% des ETP ! Comme l'Union des Artistes le répète depuis des années, les artistes sont toujours considérés comme la variable d'ajustement dans les budgets, en privilégiant les emplois administratifs ou managériaux fixes. Les politiques mises en œuvre par la FWB ne permettent pas de s'assurer que les subventions profitent à l'emploi des artistes (cfr page 68 également).

L'Union des Artistes a depuis longtemps soumis aux groupes de réflexion des partis politiques des propositions au sujet du volume d'emploi artistique, comme le cliquet de Masse Salariale Artistique, par exemple. Elles sont toujours d'actualité.

## RÉPARTITION DES ARTISTES PAR ARRONDISSEMENT (p.41)

La répartition géographique des artistes salariés montre, comme pour les salariés du secteur culturel, une concentration sur la Région bruxelloise. Néanmoins, elle est encore plus marquée : 5 323 sur 6 238 artistes y sont recensés, soit 85 %.

La concentration en Région Bruxelloise du lieu de résidence des bénéficiaires du statut de travailleur des arts a donné lieu à une spéculation politique sur la fraude potentielle que révélerait cette statistique.

La réalité est que la plupart des institutions culturelles, sociétés de production, studios de cinéma ou autres engageant des artistes interprètes ou leur proposant des castings et auditions, se trouvent sur le territoire bruxellois. On peut regretter cette concentration, mais elle est un fait.

Les réalités géographiques et de densité de population renforcent ce phénomène : le travail étant réparti sur un plus vaste territoire en Wallonie, un artiste qui y réside devra quoi qu'il arrive effectuer de plus longs déplacements pour se produire en Wallonie, tout comme les artistes résidant à Bruxelles. Bruxelles paraît donc un lieu plus adapté pour limiter les temps de trajets et les coûts. Les artistes ont tout intérêt à résider non loin de leurs lieux de travail, les aides à la mobilité ne suffisant pas à rendre les déplacements attractifs. L'UAS a également des propositions précises en la matière.

## SALAIRES (p.43)

« Le salaire moyen des artistes est plus bas que celui de l'ensemble des salariés du secteur culturel, lorsqu'il est considéré par travailleur occupé. Lorsque l'on considère les salaires par ETP, le salaire brut moyen des artistes est un peu plus élevé que celui [de la moyenne] de tous les salariés du secteur culturel. »

En 2021, les artistes de la FWB gagnaient en moyenne 12668 € bruts par année. Cette moyenne remontait à environ 14 000 € bruts en 2022.

La différence entre les résultats selon ces différentes façons de calculer (travailleur occupé vs ETP) dénote à la fois un problème de quantité de travail payé et de rémunération de l'intermittence. Un salaire qui tient compte de l'aspect morcelé du travail rémunéré donne prise à une idée reçue, un cliché selon lequel l'artiste gagnerait un salaire exagéré au regard de ses prestations.

L'exemple systématiquement utilisé est celui des rémunérations du secteur audio-visuel, où les montants à la journée sont parfois largement au-dessus des moyennes de l'ensemble des salariés du secteur culturel. Si l'on transformait ces rémunérations journalières en salaires mensuels, les sommes exploseraient. Mais c'est là la spécificité des métiers de l'intermittence : le travail n'est pas, comme son nom l'indique, permanent. Il implique parfois un temps de travail invisibilisé, non couvert par le contrat : en théâtre et en art lyrique, par exemple, l'apprentissage et la mémorisation des textes ne sont pas comptabilisés dans les contrats. De même, en audiovisuel et cinéma, les essais de costumes en amont des tournages demandent du temps et des déplacements, non rémunérés, de même que la post-synchronisation et les retakes des scènes tournées.

## ÉCARTS SALARIAUX SELON LES SECTEURS ARTISTIQUES (P. 61)

« [on constate] un marché de l'emploi relativement polarisé – typique des ICC [Industries Culturelles et Créatives] – avec d'un côté, un secteur aux effectifs salariés plus limités mais offrant des marges de salaires plus élevées, et de l'autre, une concentration plus marquée de secteurs aux effectifs salariés plus nombreux mais aux salaires annuels plus faibles. »

Les domaines culturels obéissent, dans notre économie de marché, à ce qu'on appelle les lois de l'offre et de la demande : plus il y a de travailleurs dans un secteur, moins élevés sont les salaires. De façon corrélative, moins il y a de travailleurs dans le secteur, plus leurs salaires sont importants. Mais ce constat se complexifie aussi par ce qu'on pourrait appeler le syndrome de Tom Cruise<sup>3</sup> : la croyance qu'une gloire certaine (« mon inéluctable gloire ! ») soit de façon certaine reliée à une certaine reconnaissance financière. Par conséquent, les métiers d'art attirent beaucoup plus de personnes que ne peut en accueillir le marché tel qu'il est conçu actuellement.

---

<sup>3</sup> ... que nous devrions également mettre en rapport avec le syndrome de Christian Clavier, propre à la Belgique francophone, dont l'axiome de base est : « quel que soit le projet artistique, l'acteur français touchera davantage que l'acteur belge, de quelqu'Etat que provienne la subvention ».

Nous insistons sur ce point : le marché, et non la société. Dans la société, la demande culturelle est chaque jour plus importante, l'offre également, et le marché à lui seul ne peut résorber ce trop-plein de demande – de sens comme de divertissement. L'économie de marché ne peut répondre de façon suffisante et adéquate aux aspirations métaphysiques et spirituelles.

En l'espèce, pour le moment, le nombre de personnes qui désirent vivre de leur art est disproportionné par rapport à la façon dont l'état attribue ces aides. Il n'est par contre pas disproportionné par rapport à la demande du public. Le fonctionnement de l'enseignement artistique en FWB est quant à lui basé sur la demande du public et de ceux qui rêvent faire ce métier, et non sur la demande du marché.

## **OPÉRATEURS CULTURELS SUBVENTIONNÉS ET NON-SUBVENTIONNÉS : UNE POLITIQUE SALARIALE DIFFICILEMENT COMPRÉHENSIBLE (pp.66-71)**

« Le périmètre final comprend 2577 opérateurs culturels subventionnés par l'AGC en FW-B : 1836 en Culture et médias, 399 en Éducation permanente et 342 en Jeunesse. »

L'infographie proposée page 66 montre de façon très claire la proportion entre emplois dans les structures subventionnées et non-subventionnées en FWB : 60% des emplois artistiques ne sont pas subventionnés. Si nous mettons en regard de ce chiffre le nombre d'emploi par secteur, on aperçoit que 40 000 personnes dépendent de subventions par rapport à 1836 opérateurs, ce qui fait une moyenne de 20 emplois (toutes catégories confondues) par opérateur. Ramenés en ETP, ces emplois correspondent à 25 772 ETP. Or, seuls 1286 ETP des employés en « culture et médias » subventionnés sont artistes, soit à peine 5%. C'est spectaculairement peu. Dans le même esprit, il n'y en a que 3,7% dans l'éducation permanente.

Ceci se rapproche de ce que nous écrivions plus haut au sujet des politiques culturelles : celles qui soutiennent l'emploi artistique sont à favoriser si le politique veut obéir à ses propres ambitions.

Or, page 71, le cadastre constate que le salaire moyen pour les artistes du secteur subventionné est de 10 213€ par an, alors qu'il est de 14 000€ en moyenne sur l'ensemble du secteur. Si on compare les salaires en ETP entre le subventionné et le non-subventionné, on arrive à la même disproportion.

Donc on peut clairement affirmer que le salaire pour les artistes, qu'il soit mensuel ou journalier, est plus bas dans le secteur subventionné.

Le paradoxe est que nous voyons, page 74, que la proportion est inverse quand on compare le montant des salaires sur l'ensemble des catégories (artistes et administratifs mélangés) : les salaires moyens sont plus élevés en subventionné.

C'est donc que le système de subvention favorise l'emploi et la rémunération du personnel permanent au détriment des artistes.

Il apparaît donc clairement que les aides de l'état ne permettent pas de subventionner les artistes. Là où il y a subvention, elle profite davantage au non-artistique qu'à l'emploi des artistes. Les politiques culturelles menées depuis au moins 20 ans nuisent aux

artistes de manière générale, contrairement à ce qui est revendiqué par les politiques. Cette disproportionnalité pose question sur la gestion des institutions subventionnées en regard des aspirations réaffirmées au cours des années par les politiques. En tant qu'Union des Artistes, nous leur demandons de se saisir de cet aspect-là du problème.

## **LE NON-SUBVENTIONNÉ REPRÉSENTE 54% DU SECTEUR CULTUREL**

### **(p.74)**

Ce que cet élément du cadastre nous dit, c'est que le secteur culturel n'est pas aussi dépendant des subventions que ce que l'on prétend. Au moins partiellement et selon certains secteurs, il peut être auto-suffisant grâce au produit de ses ventes.

Mais certains secteurs ne seront jamais rentables, sauf à être subventionnés. Par exemple, l'idée selon laquelle les spectacles peuvent être financés par la seule billetterie est une absurdité.

Sauf à considérer que le prix du billet est extensible à l'envi (ce qui conduit à une production culturelle destinée à la seule élite économique, ce qui n'est pas encore soutenu par la plupart des partis), et sauf à faire baisser les conditions de travail sous les obligations légales (ce qui n'est pas envisageable pour l'UAS et la plupart des partis politiques), la production artistique doit principalement être subventionnée.

Mais la subvention peut être indirecte plutôt que directe : soutenir le statut de travailleur des arts, qui permet de lisser le salaire des artistes qui ne travaillent que de façon intermittente, est une manière, par exemple, de subventionner le secteur.

L'économie occidentale est très largement subventionnée – dans les aides à la distribution comme dans la productions de biens matériels. Tout se passe comme si la subvention aux biens immatériels, pourtant extensibles à l'infini, était une gabegie pour les tenants de l'économie de marché. L'UAS s'interroge sur le bien-fondé d'un tel principe, non pas naïvement, mais très pragmatiquement : l'aide à la production de biens matériels dans un monde matériel fini, aux ressources limitées, vaut-elle plus que l'aide à la production de biens immatériels, avec des ressources illimitées, dans le même monde fini ?

## **CONCLUSION (pp. 75-77)**

**« Pour l'année 2021, le nombre de salariés travaillant dans le secteur culturel en FW-B s'élève à 73 815 (pour 50 213 ETP), ce qui représente 4,2% (3,7% en ETP) de l'emploi salarié en FWB. Les artistes constituent 8,5% des travailleurs occupés de l'emploi du secteur culturel et 3,7% des ETP. »**

Les artistes représentent donc seulement 8,5% de l'emploi dans le secteur culturel en FWB, et 3,7% des ETP ! En réfléchissant depuis une autre perspective, on pourrait formuler une autre interprétation de ces chiffres : 91,5% de l'emploi dans le secteur culturel repose sur la capacité créatrice de 8,5% des travailleurs de ce secteur. Peu d'artistes procurent du travail à beaucoup de personnes. Et pourtant, (p. 76), les salaires des artistes employés représentent à peine 3,8% des salaires dans le secteur culturel.

Il y a là une inversion spectaculaire que nous devons, en tant qu'Union des Artistes, mettre en évidence : les politiques culturelles ne rendent pas justice à la capacité des artistes

à mettre en œuvre des projets qui sont à la fois pleins de sens et porteurs d'une réelle dynamique économique parce qu'ils sont, comme nous l'écrivions en préambule, un des supports les plus puissants de la vitalité de la fédération Wallonie-Bruxelles.

Les artistes représentent, consciemment ou inconsciemment, leurs concitoyens, d'une façon autre que le font les représentants politiques. Ils portent les aspirations et les émotions d'un pays, ils les portent dans leurs corps et dans leur travail. Les réduire au silence, c'est réduire sa propre population au silence, c'est courir le risque d'une colère d'autant plus grande qu'elle n'aura pas pu s'exprimer par le biais de l'art.

En tant qu'UAS, il nous semble par conséquent vital de rappeler au monde politique les engagements successifs des ministres de la Culture depuis des décennies : l'artiste au centre, c'est le citoyen au centre. L'artiste au centre, c'est l'emploi artistique au centre, c'est la capacité pour les créateurs comme pour les interprètes de suivre davantage les désirs du public, c'est s'éloigner de la croyance que seule l'économie de marché soutient la création artistique. Il est une autre nécessité que la rentabilité économique immédiate : c'est la rentabilité économique à long terme, c'est le sens que nos concitoyens peuvent trouver à se mettre en marche et à créer, eux aussi.

Si le politique veut obéir à ses propres mots d'ordre, il doit revoir en profondeur les modes de recettes et de dépenses en matière de culture.

# Contributions des membres

---

À l'Union des Artistes, nous ouvrons le rideau, pas les parapluies idéologiques, nous mettons la scène à disposition, point les fils qui tirent les marionnettes.

Ici, toute personne parle avec sa voix, sa couleur, sa foi ou son absence de foi, ses enthousiasmes et ses réserves.

Les textes publiés dans nos pages « Contributions des membres » appartiennent à celles et ceux qui les signent : ils reflètent leurs regards singuliers, pas une ligne officielle de l'Union.

Notre maison reste ouverte, curieuse, accueillante, certes pluraliste, mais résolument neutre sur les plans politique, philosophique, religieux et convictionnel : ce sont les artistes qui y font naître la lumière, les mots, les gestes, les grimaces et parfois l'encens, jamais l'institution elle-même.

Ces contributions ne sont pas un espace de publicité ou de promotion, mais de partage artistique et de réflexion personnelle, dans le respect de la loi, des personnes et de la bienséance.

À vos plumes !

Peppino, pour l'Union des Artistes.

---

## Contribution de Laura Liberatore



Cher-ères membres et ami-es,

Beaucoup d'entre vous ne le savent pas encore mais depuis l'année dernière, un nouvel **Aumonier des Artistes** a été nommé à la Cathédrale St Michel et Gudule, succédant ainsi à Alain Arnould. Son nom : **Antonin Le Maire**, lui-même artiste à ses heures...

L'abbé Antonin nourrit un réel désir de soutenir la création artistique. Les deux dernières messes des Artistes en ont donné la preuve. Elles ont mis à l'honneur danseurs, musiciens, chanteurs, comédiens, peintres, jongleurs dans un florilège de couleurs. Les performances ont été largement applaudies par le public présent. Malheureusement si les comédiens étaient sur scène, ils étaient rares dans les rangées... Dommage !

D'autant qu'en dehors de toute considération concernant le culte, force est de constater qu'un vent de jeunesse souffle enfin dans le lanterneau chrétien. La Cathédrale s'implique à redorer le blason des Artistes, largement éteint durant toute la période « covid » et même après...

Aujourd'hui, la Cathédrale met à disposition un espace à de petits ou moyens projets dans la chapelle adjacente ou même à de plus grandes réalisations dans la Cathédrale même. Par exemple, l'année dernière, Jean-Paul Comart y a fait une lecture de la pièce de Jacques Sojcher, "Tsim-tsoum", qui a remporté un vif succès. Elle est programmée cette année à Avignon !

Cela étant, je n'évoquerai pas le soutien personnel et psychologique que l'Abbé Antonin déploie auprès d'artistes en déroute et pour lesquels il ne compte pas ses heures ...

L'Union des Artistes, par un souci de « neutralité » ne peut pas vous donner ces informations en son nom mais m'a permis de les communiquer au mien. Je pense que les convictions sont le fait de chacun, mais qu'il y a lieu de reconnaître les efforts déployés par d'aucun pour mettre en valeur la parole et l'image des Artistes.

**La Messe des Artistes se tient chaque année le dimanche le plus proche du 2 février, fête de la Chandeleur.**

**La prochaine aura lieu le 31 janvier 2027 à midi trente.**

J'ai dit !

Laura Liberatore

L'Union des Artistes du Spectacle vivant et enregistré  
est soutenue par



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

